

rer la vente des journaux, revues, etc., à la gare de la Rivière-du-Loup.

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL—SALAIRES DES CONTREMAÎTRES A LA RIVIERE-DU-LOUP.**

M. GAUVREAU—par M. Demers (Saint-Jean et Iberville) :

1. Quel était le salaire de messieurs Alexandre Ouellet et Jean Bourdeau, contremaîtres des mécaniciens de l'Intercolonial à la Rivière-du-Loup ?

2. Quel est maintenant le salaire de M. Lozo, le nouveau contremaître ?

3. Quel est le député qui a recommandé la nomination de M. Lozo ?

**Le MINISTRE DES FINANCES :**

1. Le salaire de messieurs Alexandre Ouellet et J. M. Bourdeau, ci-devant contremaîtres à la Rivière-du-Loup, était de \$91.66 par mois.

2. Le contremaître actuel, M. Lozo, reçoit \$110 par mois.

3. Je ne sache pas que, relativement au choix de la personne digne de cet important emploi, le surintendant des mécaniciens ait consulté aucun membre du parlement.

**TRANSPORT DE LA MALLE ENTRE LES MINES DE COE-HILL ET APSLEY.**

M. CARSCALLEN, par M. Bell (Addington) :

Qui a l'entreprise du transport de la malle entre les mines de Coe-Hill et Aspley ?

Quand l'entreprise a-t-elle été adjudgée ?

A quelle date a-t-on reçu la dernière soumission, et à quelle date le ministère en a-t-il pris connaissance ?

Si l'entreprise n'est pas encore adjudgée, qui fait le service, et à quelles conditions le fait-il ?

L'honorable JAMES SUTHERLAND : A l'heure actuelle, il n'y a pas de contrat relativement au service dont il s'agit. L'ancien contrat expirant le 31 mars dernier, on a demandé des soumissions dont on devait prendre connaissance le 15 mars. Comme le chiffre de la plus basse soumission s'est trouvé beaucoup plus élevé que celui que portait l'ancien contrat, l'inspecteur de Kingston a reçu ordre de faire une enquête à ce propos et d'en communiquer un rapport au ministère. Cette difficulté n'était pas encore réglée le premier du mois courant, et l'inspecteur a conclu avec Charles W. Gunter un arrangement provisoire en vertu duquel le service s'effectue à raison de \$2.00 le voyage ; ce sont là, dit l'inspecteur, les meilleures conditions qu'il soit possible d'obtenir.

**LES PLAINES D'ABRAHAM.**

M. NORTHRUP (par M. Kaulbach) :

1. Le député de Québec-ouest, l'honorable R. R. Dobell, un des membres du cabinet, a-t-il fait la déclaration qu'on lui attribue dans une résolution adoptée par une députation qui a eu une entrevue avec l'honorable M. Parent, pre-

M. FIELDING.

mier ministre de la province de Québec, laquelle résolution a été publiée comme suit par nombre de journaux du Dominion :

**QUEBEC EST FURIEUX.**

Les principaux citoyens protestent contre l'opposition faite par M. Dobell à l'acquisition des Plaines d'Abraham—Un appel à sir Wilfrid—Le gouvernement fédéral prié de ratifier immédiatement le contrat, avec les religieuses, pour l'achat de cette propriété.

Québec, 8 avril.—“ J'ai travaillé et voté pour l'honorable M. R. R. Dobell lors de sa dernière élection, mais je ne voterai jamais pour lui dorénavant ; telle a été la déclaration faite par l'honorable Richard Turner, conseiller législatif, samedi après-midi, au cours d'une entrevue avec le maire Parent, à laquelle assistaient un grand nombre de citoyens distingués. M. Turner était l'un des délégués dégoutés qui ont eu une entrevue avec M. Dobell, le 4 courant, au sujet de l'affaire des Plaines, alors que ce dernier leur a déclaré que, pour des raisons de conscience qu'il ne pouvait divulguer, il lui était impossible d'approuver cette affaire.

M. Turner était président de la députation importante qui s'est rendue auprès de M. Parent, samedi, et dont faisaient partie l'honorable John Sharples, le révérend F. G. Scott, W. H. Wiggs, H. M. Price, William Price, William Wood, Victor Chateauvert, N. Garneau, M.A.L., l'échevin Taschereau, Thos. Davidson, Atkinson, J. Théodore Ross, Amyot, et nombre d'autres. Le projet d'acte de vente entre les religieuses Ursulines et le gouvernement fédéral a été lu, et fait voir que le prix à payer aux religieuses était de \$80,000 et que la propriété Marchmont n'était pas comprise dans la transaction. Tout naturellement, les religieuses peuvent acheter la propriété Marchmont en place des Plaines, si elles le désirent, mais rien dans le contrat ne les oblige à le faire. On a beaucoup critiqué le fait que M. Dobell a refusé de parler clairement et de donner les motifs de son refus, et le maire Parent, surtout, s'est vigoureusement exprimé à ce sujet. Finalement, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

“ Proposé par M. Victor Chateauvert, le capitaine William Wood, président de la Société littéraire et historique de Québec, et M. N. Garneau, député.

Appuyé par l'honorable John Sharples, C.L., M. William Price et M. John Hamilton—

“ Que la présente députation a appris avec surprise, la réception faite aux délégués qui s'étaient rendus auprès de M. Dobell, le 4 avril dernier, pour avoir des renseignements au sujet des Plaines d'Abraham, que le gouvernement fédéral désire acheter pour en faire un parc public, et que le député de Québec-ouest, tout en déclarant être favorable à l'acquisition des Plaines par le gouvernement fédéral, a déclaré à la dite députation que, dans la circonstance, il ne pouvait en conscience recommander la signature du contrat, et que sa raison principale, pour cette objection, étant un secret de cabinet, il ne pouvait la divulguer sans la permission de ses collègues.

“ Que cette députation ayant entendu la lecture en français et en anglais du contrat de vente qui sera passé entre les Dames Ursulines et le gouvernement fédéral, considère que le montant mentionné, savoir \$80,000, est un montant satisfaisant et que les conditions stipulées dans le contrat comme sauvegardes des intérêts du gouvernement et des citoyens du Canada rencontrent les vues des citoyens de Québec.